



PROCES-VERBAL DU DIRECTOIRE du 27 mai 2019 à 12h00

Le 27 mai 2019, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes a tenu son directoire sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Président de l'Agence.

Etaient présents :

M. Patrick RICOU – Le Département – Président de l'Agence ;
M. Arnaud MURGIA – Conseiller Départemental ;
M. Roland ROUSSEL – Inter-consulaire des Hautes Alpes – Trésorier ;
Yvan CHAIX, directeur de l'Agence ;
Noëlle FRANCO, assistante de direction.

Etaient excusés :

Mme Chantal EYMEOD – 2ème Vice-Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Stéphane SCARAFAGIO – Président Fédération BTP 05.

Documents remis :

- Projet du procès-verbal du Directoire du 28 février 2019 ;
- Comptes annuels du 01/01/2018 au 31/12/2018 ;
- Représentant des EPCI au Directoire ;
- Actualités de l'Agence.

Le Président, Patrick RICOU, rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2018
- Préparation du COSS le 7 juin 2019 et de l'Assemblée Générale prévue le 27 juin 2019 à 10h00
- Actualités de l'Agence

1. Approbation par le Directoire du procès-verbal du 28/02/2019 :

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le procès-verbal du 28/02/2019. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



2. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 (document remis aux membres du Directoire)

Les comptes ont été arrêtés au 31/12/2018 par le Cabinet d'expertise comptable Cabinet Desnault et sont en cours de certification par les commissaires aux comptes.

Yvan CHAIX indique une bonne situation financière au 31 décembre 2018 :

- 869 K€ de capitaux propres
- 1,281 K€ de disponibilités
- 30 K€ de résultat net

PRODUITS : 3,208 K€ (-4% VS N-1)

- Baisse des subventions du Département (-3% pour le fonctionnement, -37% pour les opérations spéciales exclusivement liés au Tour de France 2017)
 - Baisse des subventions de la Région (-21% pour le tourisme, -16% pour l'économie, un financement nouveau pour la commission du film des Alpes du Sud)
 - Maintien de la contribution des membres
 - Hausse continue et significative des fonds d'interventions mutualisés (+28%) dont 130 K€ refacturés au CRT auxquels il convient d'ajouter 270 K€ (hors bilan) dans le cadre de la marque Alpes financés par la Région
- Malgré la baisse des subventions, l'Agence a réussi à maintenir un bon niveau de ressources en mobilisant d'autres financements

CHARGES : 3,177 K€ (-0,79% VS N-1)

- Maîtrise des charges de fonctionnement
- Bonne exécution du plan d'actions, seules deux opérations majeures ont été repositionnées ou abandonnées générant des économies substantielles (Observatoire G2A -40 K€ et Saint-Germain des Neiges -40 K€)
- Augmentation de la masse salariale (+130 K€) qui s'explique par le recrutement d'un responsable économie et innovation, l'affectation des primes contractuelles de fin d'année à l'exercice 2018 contrairement à l'usage et la revalorisation (en charges et produits) des mises à disposition à titre gracieux de personnels par le Département

Malgré la baisse des subventions, l'Agence a réussi à exécuter convenablement son plan d'actions tout en préservant les équilibres financiers

Patrick RICOU se satisfait de la capacité de l'Agence à présenter des comptes à l'équilibre malgré les baisses de subventions.

Patrick RICOU précise qu'en aucun cas les subventions du Département ne doivent financer les actions économiques. Celles-ci doivent être financées par la Région, les chambres consulaires, les syndicats, les fédérations, les EPCI ou d'autres produits.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Roland ROUSSEL indique qu'il est essentiel que l'Agence maintienne une action économique, il faudra trouver d'autres sources de financement et le cas échéant ajuster nos plans d'actions.

En raison des incertitudes sur la subvention économique de la Région, Arnaud MURGIA souhaiterait que l'on prévoie un rendez-vous dans les mois à venir entre les Présidents du Département et de la Région pour faire le point sur les deux années à venir.

Roland ROUSSEL est favorable à cette proposition.

.Après examen des comptes, il est décidé de les présenter lors du prochain COSS en vue de leur adoption en Assemblée Générale.

Actualités de l'Agence

- Chambre Régionale des Comptes

Patrick RICOU informe les membres du Directoire des observations de la Chambre régionale des comptes notifiées dans son rapport définitif sur le contrôle du Département des Hautes-Alpes Il conteste formellement ces allégations et donne lecture de la réponse adressée aux magistrats :

«Concernant l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique (ADDET), là encore, la chambre se méprend sur la matérialité et la fréquence des relations très étroites entretenues entre le Département et le Groupement d'Intérêt Public qu'il a créé avec ses partenaires.

La Chambre Régionale des Comptes semble se perdre en arguties lorsqu'elle indique que le Département pilote plus qu'il ne contrôle l'ADDET. Le contrôle des subventions et l'évaluation des actions par le Département sont effectifs et incontestables comme le montre l'ensemble des pièces complémentaires produites tant par le Département que par l'Agence elle-même

Pour autant, le rapport d'activités 2018 et la convention de partenariat 2019 ont été davantage détaillés conformément aux recommandations de la Chambre qui devrait apprécier ces évolutions à leur juste valeur. Il convient enfin de rappeler d'une part, que l'ADDET a toujours rempli l'intégralité de ses obligations légales et conventionnelles à l'endroit du Département et d'autre part, que les cent vingt membres fondateurs considèrent que la création du GIP est un succès manifeste comme le démontre au quotidien l'impact positif de l'action de l'ADDET pour les Hautes-Alpes.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Enfin, pour ce qui est des considérations sur le financement de la compétence «actions économiques», il convient de relever que la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public a été approuvée par arrêté préfectoral du 18 décembre 2014. En 2015, le Département a financé de plein droit l'action économique conduite par l'ADDET. Conformément à l'instruction du Gouvernement NOR INTB1531125J, le Département était autorisé, à titre dérogatoire, à maintenir ces financements jusqu'au 31 décembre 2016. A cette date, le Département a stoppé ce financement du fait de l'intervention des dispositions de la Loi NOTRe. L'action économique de l'ADDET est depuis entièrement financée par la Région, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les chambres consulaires, les fédérations, les syndicats professionnels et d'autres produits. Il est rappelé, enfin, que la contribution globale du Département au bénéfice de l'ADDET a baissé de 757 K€ entre 2015 et 2018, soit une économie supérieure aux 600 K€ énoncés par la Chambre».

- Démission de Marc VENTRE, de ses mandats d'élu local, représentant au Directoire des EPCI

Patrick RICOU nous rappelle la démission de Marc VENTRE en tant que représentant des EPCI, il précise qu'il en informera les membres au COSS le 7 juin prochain, et qu'il faudra élire un nouveau représentant au COSS suivant.

Yvan CHAIX rappelle les règles pour ce remplacement, les membres du Directoire entérinent ce mode opératoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00.

Fait à Gap, le 27 mai 2019

Yvan CHAIX

Directeur de l'Agence de Développement

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z